



# Les financiers alléchés par le marché du CO<sub>2</sub>

## Les banques multiplient les partenariats avec des start-up écologiques pour générer du crédit carbone

**L**undi 16 novembre, EDF Trading, filiale d'EDF spécialisée sur le commerce de l'électricité et du gaz en Europe, a annoncé un partenariat stratégique avec Bionersis, une petite société (1 million d'euros de chiffre d'affaires) spécialisée dans le brûlage du méthane issu des déchetteries sauvages d'Asie et d'Amérique latine. Aussi paradoxal que cela paraisse, transformer le méthane en CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone) permet de réduire par 21 le tonnage de gaz à effet de serre. Chaque tonne de CO<sub>2</sub> ainsi détruite devient un CER (Certified Emission Reduction) ou crédit carbone négociable sur les marchés institués à cet effet par le protocole de Kyoto.

Grâce à Bionersis, EDF, qui produit 100 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an en Europe, pourra compenser partiellement son statut de membre du club des dix plus gros émetteurs de gaz à effet de serre européen.

Ce rapprochement EDF Trading-Bionersis n'est que le dernier en date d'une série de partenariats et fusions entre sociétés financières spécialisées dans le commerce du crédit carbone et jeunes pousses focalisées sur les projets de Mécanisme de développement propre (MDP) tels qu'ils sont institués par le protocole de Kyoto. Le 14 septembre, la banque américaine JPMorgan a annoncé avoir pris le contrôle d'EcoSecurities, une société écossaise spécialisée dans la syndication de projets verts producteurs de crédits carbone pour 122,9 millions de livres (138,5 millions d'euros),

### Anticipation

En juin, c'était le cas d'Orbeo. Cette coentreprise Rhodia-Société générale, spécialisée dans le négoce des crédits CO<sub>2</sub> émis par le chimiste Rhodia, annonçait l'acquisition (10 millions d'euros) de OneCarbon International, société spécialisée dans le développement de projets forestiers en Afrique propre à réduire les émissions de gaz à effets de serre.

Parmi les grands financiers du crédit carbone il faut citer Goldman Sachs qui a investi dans Blue Source, une société spécialisée dans la séquestration du dioxyde de carbone issu des transports, de l'agriculture ou de l'énergie. Citigroup et Morgan Stanley développent aussi des projets réducteurs de CO<sub>2</sub>. « Ces mécaniques globales vont se développer et incitent chacun à être un acteur de référence », indique Philippe Rosier, patron de Rhodia Energy et d'Orbeo. « De notre côté, nous menons une réflexion pour améliorer nos projets, car nous nous positionnons comme faiseurs de marché », ajoute-t-il. « Faire le marché » est l'ambition de tous les opérateurs et le fondement de leur intégration sur les différents segments du crédit carbone.

Cette stratégie purement financière montre que les choix opérés par le protocole de Kyoto fonctionnent : une authentique industrialisation du développement durable est désormais en cours. Sans Kyoto, Onecarbon (85 salariés, filiale d'Orbeo), ne pourrait financer le « puits de carbone » d'Ibi Batéké dans la province de Kinshasa (République démocratique du Congo), ni imaginer d'en dégager un profit. Cette

action de reboisement de plus de 4 000 hectares de terres dégradées dans le bassin du Congo va permettre de restaurer un paysage dévasté tout en séquestrant plus de 1 million de tonnes de CO<sub>2</sub> d'ici à 2017.

Sans la rentabilité du crédit carbone, Bionersis ne pourrait pas multiplier les traitements de décharge en Amérique latine ou en Asie. « Le crédit carbone nous revient à 7 euros quand il est valorisé à 15 euros sur les marchés », indique Nicolas Heuzé, directeur général de Bionersis.

Cette valorisation faible du crédit carbone signe la troisième caractéristique de ces rapprochements : ils ont lieu en anticipation d'une reprise des cours. En l'état actuel d'un marché que tous jugent « déprimé », les électriciens, sidérurgistes... et autres pollueurs n'ont aujourd'hui aucun intérêt à investir dans la réduction des gaz à effet de serre.

Une étude de PricewaterhouseCoopers (PCW) révélait ainsi, mardi 17 novembre, que les groupes européens d'électricité trouvaient plus simple de réduire la production d'électricité issue du charbon par augmentation des prix à la consommation, plutôt que d'investir dans de coûteux procédés de séquestration du CO<sub>2</sub>, qui ne généreraient en outre que des crédits carbonés dévalorisés.

Avec la reprise économique et la fin programmée des allocations gratuites de droits à polluer, il n'est pas exclu que les prix remontent à moyen terme. Les opérateurs les mieux intégrés seront alors ceux qui pourraient profiter le mieux d'une donne du CO<sub>2</sub>, au-dessus de 50 euros la tonne. ■

Yves Mamou

## Le cadre juridique international du crédit carbone

**Convention-cadre** Les Nations unies ont mis en place en 1994 un cadre global de l'effort intergouvernemental pour faire face aux défis posés par les changements climatiques.

**Le protocole de Kyoto** Inscrit dans la convention-cadre et mis en vigueur en 2005, il propose un calendrier de réduction des émissions des six gaz à effet de serre considérés comme les principaux responsables du changement climatique intervenu ces cinquante

dernières années. Ce protocole comporte des engagements absolus de réduction des émissions pour 38 pays industrialisés, avec une réduction globale de 5,2 % des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) d'ici à 2012 par rapport aux émissions de 1990.

**Copenhague 2012** Un nouvel accord devra être établi pour faire suite en 2012 au protocole de Kyoto. Il doit être décidé à la conférence de Copenhague, en décembre 2009.